



**EXTRAIT DE PÉTITION**  
**(Article 64 du Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 4 210 pétitionnaires.

**Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec**

**Les faits invoqués sont les suivants :**

**CONSIDÉRANT QUE**, dans le cadre du cheminement menant à l'obtention du titre de psychologue au Québec, les étudiants doivent accomplir un internat obligatoire de 1 600 heures, habituellement dans le réseau public, et qu'actuellement ces heures d'internat sont non rémunérées;

**CONSIDÉRANT QU'**il est nécessaire d'offrir à la population québécoise des soins en santé mentale accessibles et de qualité;

**CONSIDÉRANT QUE** la durée des études en psychologie varie en moyenne entre six et neuf ans, l'obtention du doctorat étant obligatoire depuis 2006 à l'exercice de la profession;

**CONSIDÉRANT QUE** le niveau d'endettement moyen des internes en psychologie est de 7 000 \$ par année;

**CONSIDÉRANT QU'**en Amérique du Nord, seuls le Québec et le Nouveau-Brunswick sont exclus de la rémunération de l'internat en psychologie;

**CONSIDÉRANT QUE** la rémunération de l'internat permettrait d'alléger le stress financier des internes, leur permettant par le fait même de se concentrer sur leur pratique et de diminuer la durée des études;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a un manque flagrant de psychologues dans le secteur public occasionnant de nombreuses listes d'attente pour obtenir une consultation psychologique;

**CONSIDÉRANT QUE** les internes disposent d'un savoir-faire et de connaissances qui se rapprochent de ceux d'un jeune psychologue, ayant complété 700 heures de stage préalables à l'internat;

**CONSIDÉRANT QUE** les internes en psychologie accomplissent environ 80 % des tâches du psychologue dans le cadre de l'internat;

**Et l'intervention réclamée se résume ainsi :**

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec de mettre en place les mesures nécessaires afin que les internats en psychologie soient rémunérés.

**Je certifie que cet extrait est conforme au Règlement et à l'original de la pétition.**

  
\_\_\_\_\_  
Mathieu Traversy, député de Terrebonne

05/12/12  
\_\_\_\_\_  
Date de signature de l'extrait